



# Décisions et informations municipales

## Janvier - Février 2017

### Administration générale

Préavis municipaux	Les préavis municipaux suivants seront présentés au Conseil communal du 28 mars 2017 : <ul style="list-style-type: none"><li>- Demande de crédit de Fr. 150'000.- pour le raccordement des eaux usées de "Sarandin" au collecteur communal</li><li>- Demande de crédit de Fr 24'000.- pour la réalisation des 2 dernières phases de l'étude sur la sécurité routière à Vucherens</li><li>- Adaptation du règlement communal sur la distribution de l'eau</li><li>- Demande de crédit de Fr. 15'000.- pour l'achat d'une tondeuse autoportée.</li></ul>
--------------------	--

### Domaines et bâtiments – Propriétés communales

Autorisations abattage arbre	La Municipalité autorise : <ul style="list-style-type: none"><li>- Mme C. Bünzli à faire abattre un mélèze sis sur sa parcelle n°140</li><li>- M. David Perroset à faire abattre deux arbres sis sur sa parcelle n°142</li></ul>
------------------------------	--

### Travaux publics

Permis de construire délivrés suite à une mise à l'enquête publique	Suite à la mise à l'enquête, la Municipalité délivre les permis de construire pour les dossiers suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>- " Agrandissement du poulailler existant et pose de 2 silos ", Rte de Carrouge 10, parc. 147, propriété de GrosjeanStettler SA.</li><li>- " Changement des antennes et ajouts de technologie sur une station de base de téléphonie mobile existante Salt Mobile SA", réservoir d'eau, parc. 153, propriété de la Commune de Vucherens.</li></ul>
Autorisation couleur façade	La Municipalité valide la proposition de couleur pour la rénovation de la façade de la maison à la Route du Village 9, parcelle 140, propriété de M. et Mme L.-O. Bünzli.
Recours déposés auprès du tribunal cantonal suite à des décisions municipales	Deux recours ont été déposés auprès de la Cour de droit administratif suite à la décision de la Municipalité de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Refuser le 17.11.2016 de délivrer le permis de construire CAMAC 162 486 pour " Construction de 3 immeubles abritant respectivement 4 villas contiguës, de 2 couverts à voitures pour un total de 8 automobiles, et de 18 places de parc extérieures (dont 6 visiteurs) et 4 places de parc couvertes dans le bâtiment n°3 " au chemin de la Forêt 1-2-3, parc. 23/293 propriété de Marc-Olivier,</li></ul>

Philippe et Thierry Blanc.

- Délivrer le 22.12.2016 un permis de construire partiel pour la "Construction de 2 immeubles (bâtiment n°2 et 3) abritant respectivement 4 villas contiguës, de 2 couverts à voitures pour un total de 8 automobiles, et de 8 places de parc extérieures et 4 places de parc couvertes dans le bâtiment n°3. (Le bâtiment n°1 est exclu du permis.)" au chemin de la Forêt 2-3, parc. 23/293 propriété de Marc-Olivier, Philippe et Thierry Blanc.

Déchetterie –  
Objets amiantés

Le 25.03.2017, la Commune participera à l'opération ORADEM visant à collecter les objets amiantés en déchetterie.

PPA

Compte tenu des nouvelles obligations légales liées à mise en œuvre de la révision de la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT) le potentiel de développement en habitants du PPA était largement surdimensionné. Un nouveau PPA révisé sera prochainement mis à l'enquête. Afin de présenter ce plan à la population, la Municipalité organise une séance d'information le 14.03.2017

## **Sécurité publique**

Autorisation de  
manifestation

La Municipalité délivre les autorisations nécessaires pour le déroulement de la soirée bar/karaoké du 11.2.2017 organisé par la Jeunesse de Vucherens.